

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EINVILLE AU JARD

Séance du 07 novembre 2019

Nombre de membres :

- afférents au CM : 15

- en exercice : 13

- présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

Date de la convocation : 29/10/2019

Date d'affichage : 19/11/2019

L'an deux mille dix-neuf et le sept novembre à 20 h 00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. VILLEMANN Marc, Maire.

Etaient présents MM (Mmes) les conseillers municipaux : ADMANT Véronique, BRICOT Christian, GENIN Isabelle, HOUOT Gérard, LANGKUST Colette, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MASSON Cédric, VILLEMANN Marc, YONGBLOUTT Fabrice.

Absent excusé : LEHMANN Bruno qui a donné procuration à LANGKUST Colette

Absentes : ADANT-VIOLART Sylvie, THIRIET Brigitte

Mme LANGKUST Colette a été choisie comme secrétaire.

2019/076

8. DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES
8.4 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSFORMATION DU POS EN PLU DE LA COMMUNE DE DEUXVILLE

Le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de révision du P.O.S. transformé en P.L.U. de la commune de Deuxville arrêté par délibération du 12 septembre 2019.

Conformément à l'article L.133.16 du code de l'urbanisme, la commune d'EINVILLE AU JARD est appelée à donner un avis sur les dispositions de ce projet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet **un avis favorable**.

PUBLIE SELON LES REGLEMENTS EN VIGUEUR.

Le Maire,

Marc VILLEMANN